



## COMMUNE DE VAILHAUQUÈS

### Tarifs Cantine, ALP, Garderie, Temps d'Activités Périscolaire et Etudes surveillées A partir du 03 Avril 2018

Veillez trouver ci-après les tarifs de la cantine, de l'ALP-garderie, des Temps d'Activité Périscolaire et des études surveillées applicables à partir du 03 Avril 2018.

	Quotient Familial compris entre 0 et 500	Quotient Familial compris entre 501 et 1000	Quotient Familial compris entre 1001 et 1500	Quotient Familial compris entre 1501 et 2000	Quotient Familial compris entre 2001 et 2500	Quotient Familial supérieur à 2501 ou non connu
ALP Matin	0,50 €	0,65 €	0,80 €	0,95 €	1,10 €	1,25 €
ALP Midi	0,50 €	0,65 €	0,80 €	0,95 €	1,10 €	1,25 €
Garderie mercredi midi	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €
Repas	2,99 €	2,99 €	2,99 €	2,99 €	2,99 €	2,99 €
Repas absence non justifiée	2,99 €	2,99 €	2,99 €	2,99 €	2,99 €	2,99 €
Repas hors délai	4,49 €	4,49 €	4,49 €	4,49 €	4,49 €	4,49 €
Repas non réservé	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Temps d'Activité Périscolaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Etudes surveillées	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €	1,20 €
ALP Soir	0,50 €	0,65 €	0,80 €	0,95 €	1,10 €	1,25 €

**L'ALP du midi est indissociable de la restauration.** Pour les enfants bénéficiant d'un protocole d'accueil individualisé, seul le tarif ALP sera appliqué.

Ces tarifs sont calculés selon le Quotient Familial établi en fonction de vos revenus et de votre situation familiale. En début d'année scolaire, les familles doivent fournir une attestation CAF, MSA ou autre, de moins de 3 mois, mentionnant le quotient familial. A défaut, le taux maximum est appliqué.

Les tarifs de l'ALP et de la garderie du mercredi midi sont forfaitaires, quelles que soient les heures d'arrivée et de départ des enfants.

Les factures de ces prestations sont automatiquement envoyées par le biais du Portail Famille.

Le paiement des factures s'effectue :

- soit en espèces (au bureau d'accueil de la Mairie),
- soit par chèque établi au nom du Régisseur de recettes de la cantine garderie (déposé ou envoyé au bureau d'accueil de la Mairie),
- soit par virement sur le compte bancaire suivant en indiquant le nom et le code famille :

<b>RIB : LA BANQUE POSTALE - MONTPELLIER</b>			
Banque	Guichet	N° Compte	Clé RIB
20041	01009	0523404N030	48
IBAN : FR86 2004 1010 0905 2340 4N03 048		BIC : PSSTFRPPMON	

Selon le règlement intérieur, les factures doivent être payées dans les 10 jours suivant leur réception. A défaut de paiement sous 20 jours, une pénalité de 10€ est automatiquement appliquée.